



# INSTITUT LIBÉRAL

Au service de la liberté

## Droit et politique

**BRUNO LEONI**

*ESSAI. L'activité politique est l'activité des individus dans la sauvegarde de certains biens considérés par chacun comme fondamentaux.*

*Dans cet essai classique, Bruno Leoni (1913-1967) formule une critique efficace de la théorie normative du droit. Leoni, qui a présidé la Société du Mont-Pèlerin, était l'un des grands philosophes du droit et de la théorie de l'État, dont les travaux ont notamment influencé Friedrich Hayek. Il critique la surévaluation de la législation dans les rapports humains, au détriments de modes d'ajustements individuels spontanés tels que l'arbitrage privé, le contrat ou encore la coutume, pourtant indispensables au fonctionnement harmonieux d'une société libre.*

Le pouvoir politique est la possibilité d'obtenir le respect, la sauvegarde et la garantie de l'intégrité et de l'usage des biens que chaque individu considère comme fondamentaux et indispensables à sa propre existence: la vie, la possession de certains moyens pour préserver la vie, la possibilité de fonder une famille et de préserver la vie de ses membres, et ainsi de suite. Il n'y a pas de communauté organisée stable, ni même de communauté féroce et égoïstement dirigée par un tyran, où l'on ne peut obtenir de la part de chacun, au moins à certaines conditions, un minimum de respect, de garantie et de sauvegarde de la jouissance de ces biens; c'est-à-dire un minimum de pouvoir «politique». Bien sûr, ce «pouvoir» sera défini dans les sociétés les plus évoluées par l'intermédiaire d'assertions linguistiques à caractère général (par exemple une charte de droits ou de normes constitutionnelles d'un État moderne), mais ces assertions ne seront rien d'autre que la formulation plus ou moins précise de la «situation» de pouvoir politique existant entre les individus.

**Lire l'essai:**  
**[Droit et politique](#)**  
**(17 pages, PDF)**

2013

